



Paris, le 28 septembre 2020

## Communiqué de presse

### Palmarès 2020 du concours "les rubans du Patrimoine" et lancement de la 27<sup>ème</sup> édition

Le jury de la 26<sup>ème</sup> édition du concours « les rubans du Patrimoine » a désigné les lauréats 2020.

Ce concours, organisé en partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, la Fédération Française du Bâtiment, la Fondation du patrimoine, la Fédération nationale des Caisses d'Épargne et le Groupement français des entreprises de restauration de Monuments Historiques, récompense des communes et des intercommunalités ayant réalisé des opérations de restauration ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti.

Les jurys régionaux et le jury national ont pris en compte les critères suivants : intérêt et valeur du patrimoine considéré, cohérence esthétique et architecturale, matériaux et organisation du chantier, qualité de la mise en œuvre, retombées de ces opérations d'un point de vue social, économique, culturel, environnemental et touristique, audace de l'opération et mobilisation populaire.

#### **PRIX NATIONAUX**

Le jury national, présidé par Frédéric LÉTOFFÉ, Président de la Commission Technique et Normalisation de la FFB, a étudié 18 dossiers proposés par les jurys régionaux, parmi les 96 dossiers éligibles reçus cette année.

5 prix nationaux ont été attribués :

- ***Prix national au titre des communes et structures intercommunales de moins de 3500 habitants***

**Beaulieu-lès-Loches** (Indre-et-Loire)

pour la restauration du Grand Clocher de l'église abbatiale Saint-Pierre-et-Saint-Paul



- **Prix national au titre des communes et structures intercommunales entre 3500 et 20000 habitants**

**Mortagne-sur-Sèvre** (Vendée)

pour la réhabilitation de l'église Saint-Hilaire et création d'un centre d'interprétation du vitrail

- **Prix national au titre des communes et structures intercommunales de plus de 20000 habitants**

**Communauté d'agglomération du Val de Fensch** (Moselle)

pour la restauration du colombier, des grilles d'enceinte et du portail monumental du Domaine de Wendel à Hayange

- **Prix spécial du jury**

**La Ferrière-sur-Risle** (Eure)

pour la restauration de la halle

- **Prix spéciaux "dynamisme territorial" (ex æquo)**

**Joinville** (Haute-Marne)

pour la réhabilitation d'un immeuble du XVI<sup>e</sup> siècle en logements sociaux

**Vieille-Chapelle** (Pas-de-Calais)

pour la restauration de la ferme Sénéchal en vue d'ouvrir une plate-forme expérimentale pour autistes adultes et autistes déficients visuels

La cérémonie officielle de remise des prix nationaux aura lieu le 7 décembre prochain dans les locaux de la FFB à Paris.

## **RIX REGIONAUX**

12 prix régionaux ont également été attribués aux communes dont les dossiers ont été sélectionnés par les jurys régionaux pour concourir au niveau national.

## **RIX DEPARTEMENTAUX**

Cette année, 36 prix départementaux ont été décernés par les jurys régionaux.

Les prix régionaux et départementaux seront remis localement, lors de manifestations organisées dans les communes par les représentants des cinq partenaires, au cours du dernier trimestre 2020.

*Pour découvrir le palmarès complet et en images : [www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr](http://www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr)*



Par ailleurs, la prochaine édition sera lancée début octobre. Ce concours « les rubans du Patrimoine » a pour but de récompenser des communes et intercommunalités ayant réalisé des opérations de restauration ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti. Les opérations récompensées depuis 26 ans illustrent la créativité et la ténacité des différents acteurs. Elles mettent en valeur le dynamisme des communes et les savoir-faire des artisans et entrepreneurs du bâtiment ainsi que de leurs compagnons.

**Toutes les informations et le formulaire de participation sont sur le site [www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr](http://www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr). Les dossiers devront être déposés au plus tard le 31 janvier 2021.**

Contacts :

**Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité**  
Service Communication : 01 44 18 13 59  
[www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)

**Fédération Française du Bâtiment**  
Editions, Presse et Communication : 01 40 69 51 39  
[www.ffbatiment.fr](http://www.ffbatiment.fr)

**Fondation du patrimoine**  
Service Presse : 06 37 84 67 26  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

**Groupement Français des Entreprises de Restauration de Monuments Historiques**  
Marion ROGAR – 01 40 69 51 63  
[www.groupement-mh.org](http://www.groupement-mh.org)

**Fédération nationale des Caisses d'Épargne**  
Département Communication : 01 44 38 50 22  
[www.federation.caisse-epargne.fr](http://www.federation.caisse-epargne.fr)